ORDRE DU JOUR

- 1- SUBVENTION MINISTERIELLE POUR TRAVAUX MANUELS ET PRATIQUES AUX ECOLES: CENTRALE ET STE-CLOTILDE (7.000 FRS)
- 2- APPROBATION CONVENTION INTERVENUE AVEC CIE "LA PRUDENCE AUTOMOBILE" POUR ASSURANCE DU CAMION BENNE RENAULT
- 3- APPROBATION DEPENSES POUR INCINERATION D'ANIMAUX PENDANT LES 1er ET 2 éme SEMESTRES 1954
- 4- SUBVENTION MINISTERIELLE DE 943.185 FRS POUR L'AMELIORATION DE L'HYGIENE ALIMENTAIRE ET L'ACHAT ET DISTRIBUTION DE SUCRE ET DE LAIT DANS LES ECOLES AUX ENFANTS DE 6 A 11 ANS
- 5- PLAN D'EQUIPEMENT, PARTICIPATION AUX DEPENSES DE L'EX /1954
- 6- REGULARISATION ABONNEMENTS A DIVERS JOURNAUX DU DEPARTEMENT
- 7- DEMANDE DE DISPENSE POUR PROCEDER PAR ADJUDICATION OU MARCHE DE GRE A GRE POUR CERTAINES DEPENSES DE L'HOPITAL SAINT-JACQUES
- 8- AUTORISATION SPECTACLE DE CREDITS ADDITIONNELS AU BUDGET DE 1954 AU CHAP.II ART.7: ABONNEMENT AU TELEPHONE : 22.000 FRS -ART.8 FRAIS DE PUBLICITE :5.000FRS
- 9- PROJET ACHAT TERRAIN P. CHATEL . SITUE AU BAS DE LA RIVIERE
- 10- CONDITIONS D'OCCUPATION PAR DES AGENTS DES COMMUNES ET DE CERTAINS ETABLISSEMENTS PUBLICS COMMUNAUX D'IMMEUBLES APPARTENANT A DES COLLECTIVITES OU DETENUS PAR ELLES.
- 11- RATIFICATION LOCATION IMMEUBLE SERVANT D'ECOLE A SAINT-FRANCOIS APPARTENANT A M. LAURENT MAILLOT
- 12- PROPOSITION ACHAT PAR LES FORGES EN FONDERIES DES GROUPES A GAZ PAUVRE APPARTENANT A LA VILLE DE SAINT-DENIS
- 13- AUTORISATION DE CONTRACTER UN EMPRUNT DE 10 MILLIONS DE FRS CFA AVEC LA CAISSE CENTRALE DE France D'OUTRE MER POUR FRAIS D'ETUDE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE.
- 14- INDEMNITE A ALLOUER A UN DIRECTEUR DE L'ABATTOIR
- 15- DEMANDE D'ALLOCATION MILITAIRES
- 16- AFFAIRES DIVERSES 1°) NOMINATION D'UN SECOND PREPOSE SURVEILLANT SANITAIRE 2°) PROJET OUVERTURE DE DEUX CLASSES A MONGAILLARD 3°) CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR PROMENADE : PLACE SARDA GARRIGA
- 17- OPERATIONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE: DESIGNATION D' UN ORDONNATEUR DU BUREAU DE BIENFAISANCE POUR L'ANNEE 1955- AUTORISATION DE CONCLURE DES MARCHES DE GRE A GRE PENDANT L'ANNEE 1955-NOMINATION DE DEUX MEMBRES POUR LES COMMISSIONS D'ADJUDICATION ET DE RECEPTION -*VOTE DE L'ATTRIBUTION DE SECOURS MENSUELS EN ARGENT POUR 1955- REGULARISATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA SOMME DE 150FRS CFA AU BUDGET DE 1954 PROVENANT D'UNE FRACTION NON INSCRIPTIBLE DE RENTE-RATIFICATION DE DONS-APPLICATION A L'EMPLOYEE DU BUREAU DE BIENFAISANCE DE L'ARRETE MUNICIPAL N°58 DU 21 DECEMBRE 1954 PORTANT MAJORATION DE SALAIRE DE 25% POUR COMPTER DU 1er JANVIER 1955 AUX EMPLOYES COMMUNAUX